



Mairie - 10 Place de l'Eglise
45630 BEAULIEU-SUR-LOIRE

☎ 02.38.35.80.48
✉ mairie@beaulieu-sur-loire.fr
www.beaulieu-sur-loire.fr



Commune de Beaulieu-sur-Loire

Extrait du Registre des Deliberations

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le vingt novembre à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire à la salle des fêtes en séance publique, sous la présidence de Monsieur HECQUET Jacky, Maire.

Etaient présents : HECQUET Jacky, JACQUIER Hervé, BERTRAND Isabelle, SIGNORET Yannis, LECLERCQ Marie-Christine, GAUCHER Claude, BONNEFONT Francis, LEYOUR Martial, LAURENT Martine, BROUSSIN Patricia, LEMAIRE Christiane, BRETON Nelly, RAGU Guillaume.

Formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : DELSARTE Séverine, DESCHAMPS Céline

Absents : CHAILLOUX Marie-Laure, COZETTE Laetitia

Monsieur RAGU a été désigné secrétaire de séance.

Date de la convocation	
14 novembre 2025	
Date d'affichage	
17 novembre 2025	
Nombre de Conseillers	
En exercice	17
Présents	13
Votants	15

Objet : PREFECTURE DU LOIRET – Demande de subvention au titre de la DETR/DSIL 2026 pour les « Travaux d'aménagement du local industriel et commercial "Art et Floritude" pour la création d'un bâtiment associatif »

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Beaulieu-sur-Loire a acquis en 2022/2023 l'ancienne entreprise de luminaires « Art et Floritude », située ZA des Ouches.

Ce bâtiment à usage industriel et commercial s'avère entièrement adapté pour accueillir les associations en besoin de locaux.

Actuellement, elles disposent de locaux sur différents sites de la commune. Le but est de créer un bâtiment associatif afin de leur proposer un seul local.

L'agencement permettra de mettre à disposition :

- des salles de réunions,
- des salles de stockage,
- des parties communes avec un réfectoire, toilettes (dont 1 PMR)
- Une salle dédiée à la pratique de la musique

Le système de chauffage sera entièrement revu avec une climatisation réversible pour la plus grande salle et des radiateurs électriques performants pour les autres salles.

Le montant prévisionnel de l'aménagement de ce bâtiment est estimé à hauteur de 190 000 € HT.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les communes peuvent prétendre au soutien de la Préfecture du Loiret dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et/ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour l'année 2026.

Le coût des travaux s'élève à 190 000.00 € HT (228 000.00 € TTC).

La commune sollicite une aide financière de 95 000.00 € (50%).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Adopte la demande de subvention au titre de la DETR/DSIL 2026 pour les « Travaux d'aménagement du local industriel et commercial "Art et Floritude" pour la création d'un bâtiment associatif ».

Adopte le plan de financement en annexe.

Sollicite une subvention de 95 000.00 € auprès de l'Etat, correspondant à 50% du montant des « Travaux d'aménagement du local industriel et commercial "Art et Floritude" pour la création d'un bâtiment associatif ».

Charge le Maire de toutes les formalités.

Le secrétaire de séance,
Guillaume RAGU



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jacky HESQUET



Envoyé en préfecture le 27/11/2025

Reçu en préfecture le 27/11/2025

Publié le

ID : 045-214500290-20251120-2025041-DE

Berger
Levrault

PLAN DE FINANCEMENT

**Travaux d'aménagement du local industriel et commercial "Art et Floritude" pour la création
d'un bâtiment associatif**

DETR/DSIL 2026

DEPENSES	Montant H.T.	%
Détail des dépenses de l'opération :		
Lot 1 : Electricité	25 000,00 €	13%
Lot 2 : création toilettes PMR	14 000,00 €	7%
Lot 3 : Système de chauffage PAC	60 000,00 €	32%
Lot 4 : Création faux plafond et contre cloison salle de musique	60 000,00 €	32%
Lot 5 : Peinture et sol	20 000,00 €	11%
Lot 7 : plomberie	11 000,00 €	6%
TOTAL DEPENSES	190 000,00 €	100%
RECETTES		
PREFECTURE DU LOIRET - DETR/DSIL 2026	95 000,00 €	50%
AUTOFINANCEMENT	95 000,00 €	50%
TOTAL RECETTES	190 000,00 €	100%